DERNIÈRE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

SUICIDE D'UN OFFICIER

Guéret, 5 janvier. — Hier, à deux heures de l'après-midi, tout près de Guéret, dans une châtaigneraie, on découvrit le corps encore chaud d'un officier du 78e régiment d'infanterie, portant une blessure à la tête.

La place, prévenue, envoya un médecin-major accompagné d'un brancard.

On reconnut alors le lieutenant Soulas. L'officier s'était suicidé en se tirant un coup de revolver derrière l'oreille droite. Il avait déposé son képi et sa pèlerine bien en évidence.

M. Soulas était âgé de trente-six ans ; il laisse une veuve et trois enfants en bas-âge.

Il venait d'être désigné pour le 4e régiment d'infanterie et maintenu au Prytanée militaire.

On ignore le motif de son acte de désespoir.

La Chambre Turque et l'annexion de la Bosnie

Graves déclarations d'Ahmed Riza

Constantinople, 5 janvier. — Pendant les visites du nouvel an, Ahmed Riza, président de la Chambre ottomane et leader des jeunes-turcs, a déclaré à quelques ambassadeurs que la Turquie ne vendant pas ses provinces ne pouvait pas accepter d'indemnité de l'Autriche-Hongrie, et que si le gouvernement acceptait une indemnité le comité s'y opposerait.

L'affaire du patriarcat grec de Jérusalem s'envenime, la Porte ne voulant pas reconnaître la révocation prononcée par l'archiconfrérie du Saint-Sépulcre tant que le patriarche Damianos refusera de démissionner.

La Révolution en Perse

Troubles sanglants à Ispahan

Téhéran, 5 janvier. — On s'est battu hier toute la journée à Ispahan. L'arrivée des renforts de la tribu des Bakhtiaris a donné un certain avantage aux insurgés. Les Bakhtiaris se sont emparés de l'arsenal et en ont chassé les soldats, dont un certain nombre ont cherché refuge au consulat britannique, pendant que les habitants pillaient le palais du gouverneur. Celui-ci est destitué et le chef des Bakhtiaris s'est proclamé lui-même gouverneur.

Il a pris des mesures pour assurer l'ordre et les étrangers commencent à se rassurer.

Aïn ed daouleh, qui commande les troupes du chah dans les opérations contre Tabriz, a saisi une nouvelle expédition adressée à la succursale de la Banque impériale de Tabriz. C'est la troisième fois en trois mois qu'un pareil acte de spoliation se produit. Le ministre d'Angleterre a fait d'énergiques protestations.

L'état de M. Castro serait grave

Berlin, 5 janvier. — Bien que l'opération que le docteur Israël a fait subir à M. Castro semble avoir réussi, on assure aujourd'hui que l'état de l'ancien président aurait empiré à un point tel qu'il serait en danger de mort.

DANS LA RÉGION

Les désespérés tragiques

A AVION

Un vieux chauffeur se pend

En arrivant à leur travail, hier matin, vers deux heures, les ouvriers de l'usine à gaz d'Avion trouvèrent les feux presque éteints.

Le chauffeur de nuit, Léon Coluette, n'était plus à son poste. Ils l'appelèrent en vain et, s'étant mis à sa recherche, ils découvraient, l'instant d'après, son corps qui se balançait, pendu à une traverse, derrière les fours.

Ses camarades se hâtèrent de couper la corde ,mais leurs soins furent inutiles, la mort avait fait son œuvre.

Coluette était âgé de 58 ans et célibataire.

Depuis un certain temps il s'adonnait à la boisson et on suppose que c'est sous l'empire de l'alcool qu'il a pris sa funeste détermination.

A LOISON-SOUS-LENS

Abandonné par sa femme, un employé se suicide

Ayant une situation aisée, père d'une fillette qu'il adorait, M. Paul Lecoustre, employé aux mines de Drocourt et demeurant à Hénin-Liétard, avait tout ce qu'il fallait pour être un homme heureux. Il le fut pendant plusieurs années, lorsque voici trois ans le malheur s'abattit sur lui : sa femme le quitta et, frappé ainsi dans une de ses plus chères affections, M. Lecoustre ne put se consoler.

Son existence, depuis, ne fut qu'un long calvaire. Seul l'amour qu'il avait pour sa petite fille, qui a aujourd'hui sept ans, le retint maintes fois au bord de l'abîme, où il voulait plonger pour trouver l'oubli.

Hier, la mort fut plus forte que l'amour. Il quitta Hénin le matin et vint à Noyelles-sous-Lens. Sa résolution était prise : il erra d'estaminet en estaminet. Dans le dernier où il s'arrêta il écrivit plusieurs lettres à ses parents pour leur annoncer sa détermination. Celle qu'il adressait à son père et à sa mère, il la laissa sur la table même de l'estaminet, où nous avons pu la voir ; elle est navrante ; c'est un adieu poignant et un cri de pitié pour sa pauvre enfant, qu'il désire laisser dans l'ignorance de sa fin tragique !

Puis il alla sur la rive du canal de Lens. Quelque temps, il contempla l'eau glauque ; il enleva son chapeau et son pardessus, qu'il plia et qu'il déposa sur la berge, méthodiquement. Puis il descendit la pente ; il descendit jusqu'à ce que ses pieds touchent l'eau.

Alors il tira un revolver de sa poche, appuya le canon sur sa tempe et fit feu.

Il oscilla un moment, les bras en croix et, tout d'une pièce s'abattit dans le canal, dont les eaux se refermèrent sur lui avec fracas.

Au bruit de la chute on accourut des maisons voisines, car la scène s'était déroulée à 150 mètres à peine du pont de Noyelles. A l'aide d'une gaffe, on put ramener le corps du désespéré, dont la mort avait été instantanée. La gendarmerie fut prévenue et vint faire les constatations d'usage.

M. Lecoustre était âgé de 35 ans.

A MONTIGNY-EN-OSTREVENT

UN ETRANGE SUICIDE

UN ANCIEN BUCHERON SURNOMME « QUAT'-QUAT' » SE PEND APRES AVOIR LUI-MEME ALLUME LE BUCHER QUI DOIT LE ROTIR

La commune de Montigny-en-Ostrevent vient d'être mise en émoi par un étrange et dramatique suicide qui échappe à la banalité courante d'un « fait-divers ».

Depuis quelques mois l'ancien bûcheron Louis Caron, âgé de 67 ans, étonnait ses voisins par son attitude bizarre. Quat'-Quat' — c'est ainsi qu'on surnommait le bonhomme — avait perdu sa loquacité et sa belle humeur. Parfois, il marmottait de drôles de choses et parlait en ricanant de sa mort prochaine. On ne prenait pas garde à ses paroles...

Lundi matin, à 11 heures et demie, on aperçut une fumée dense sortant du toit de sa demeure. Croyant qu'un incendie venait d'éclater, quelques personnes ouvrirent la porte de la mason et, ne remarquant rien d'anormal, s'aventurèrent jusqu'au grenier.

Elles reculèrent épouvantées. Quat'-Quat' était pendu à une poutre et de longues flammes léchaient son corps.

LA FEMME DU BUCHERON SE DEVOUE

Ce spectacle mit en fuite les curieux. C'est alors que la femme du bûcheron, qu'on avait prévenue en hâte, se jeta dans les flammes, échappant à ceux qui voulaient la retenir et coupa la corde. Puis elle tira le corps hors du bûcher.

Trop tard ! Son mari était mort. On attaqua alors le feu et on eut vite fait de l'éteindre.

Une enquête fut ouverte qui révéla que Caron, levé de très bonne heure, avait stationné dans de nombreux cabarets. Dans le dernier qu'il visita il avait déclaré, sur un ton lugubre, qu'il ne boirait plus de petits verres.

Il disait vrai !

Ayant réintégré son logis, il avait formé un petit bûcher et avant de se pendre avait, à l'aide d'une allumette, mis le feu à ce bûcher.

Quant aux causes du suicide, elles sont et demeureront inconnues.

Quat'-Quat' a emporté son secret avec lui dans la mort !

A BOULOGNE

Scène dramatique

UN HOMME TIRE UN COUP DE FUSIL EN PLEINE RUE SUR UNE FEMME SANS L'ATTEINDRE. — QUI SONT-ILS ?

Lundi soir, à l'heure de la sortie des usines, un rassemblement se forma sur la place des Victoires.

Il était sept heures. Tout à coup on entendit une détonation et on vit un homme tenant un fusil braqué dans la direction d'une femme, vêtue de noir.

M. Duchêne, capitaine du remorqueur « Sophie » qui passait à ce moment se précipita sur l'homme et le désarma, au risque de se faire tuer. Entouré par des personnes que le bruit de la détonation avait attirées, celui qui venait de tirer fut houspillé pendant que M. Duchêne courait au commissariat avertir la police.

Quand les agents arrivèrent, le rassemblement n'existait plus. Il ne restait que quelques marins qui échangeaient leurs réflexions au sujet de cette mystérieuse affaire.

L'individu avait pu échapper aux personnes qui l'entouraient, la femme avait également disparu.

On en est donc réduit aux hypothèses. Est-ce un mari jaloux qui venait surprendre sa femme ou plutôt un poivrot ennuyé d'être relancé au café par sa femme qui aura tiré en l'air un coup de fusil pour l'effrayer ? L'homme était paraît-il pris de boisson.

La police a ouvert à ce sujet une enquête qui fera peut-être le jour sur cette mystérieuse affaire.

L'ASSASSINAT DE LOUVROIL

LE MEURTRIER EST ARRETE A LIEGE

Nos lecteurs n'ont pas oublié le crime commis ces jours derniers à Louvroil par le belge Charles Jansens, âgé de 27 ans, qui tua d'un coup de stylet son amie Marie-Eugénie Delattre, âgée de 27 ans, qui travaillait à la faïencerie.

Jansens a été arrêté vendredi dernier à Liège. Son extradition va sans doute être réclamée par la justice française qui lui demandera compte de son lâche forfait.

A LILLE

Le feu chez les "millionnaires"

Les gagnants du million de la presse voient leur maison détruite par un incendie et, sans vêtements, reçoivent asile dans une maison voisine

On se souvient de l'heureux coup du sort qui s'abattit un jour sur les époux Gelper et leur frère Messing.

L'un marchand de petit bois cassé, l'autre montreur de marionnettes, gagnèrent avec un seul billet qu'ils possédaient le deuxième million de la loterie de la Presse.

Devenus des gens à leur aise, les époux Gelper se firent bâtir, boulevard Victor-Hugo, une maison d'apparence bourgeoise qu'ils habitent avec leurs sept enfants et leurs parents, vieillards de 73 et 74 ans.

Hier mardi, vers 5 heures et demie du matin, la bonne des époux Gelper, qui couche dans une mansarde au troisième étage, était éveillée par une âcre odeur de fumée. Elle descendit pour prévenir ses patrons ; les escaliers et toutes les chambres s'emplissaient de fumée asphyxiante.

— Au feu ! s'écria-t-elle.

Aussitôt tout le monde fut debout. En chemise, Mme Gelper s'enfuit, frappant aux portes des habitations voisines. Le maître de la maison éveilla ses enfants, qui s'échappèrent sans vêtement, sauvant lui-même le cadet, un petit infirme âgé de sept ans et les vieillards dormant au second étage.

LA MAISON EST DETRUITE

Pendant ce temps l'incendie se déclarait dans un bâtiment faisant suite à celui en façade du boulevard et occupé au rez-de-chaussée par la cuisine, au premier par une salle de bains et une salle de billard servant en même temps de fumoir.

Ces deux dernières pièces flambèrent en un clin d'œil, communiquant le feu au bâtiment voisin.

Grâce au téléphone d'un voisin, les pompiers furent avertis et tout le départ de la caserne Malus se mit en route au galop.

Les voisins s'essayèrent de leur mieux à arracher au fléau quelques meubles ou objets transportables, peu de chose.

Quand les pompiers arrivèrent sur les lieux le feu avait pris une telle intensité qu'ils durent songer d'abord à protéger les maisons voisines.

Après plus de trois heures d'efforts, ils furent maîtres de l'incendie. De la maison Gelper il ne reste d'à peu près debout que la façade, les étages se sont successivement écroulés après la combustion des sommiers et des planches.

Dans une pièce du rez-de-chaussée la salle à manger, quelques meubles paraissent n'avoir pas trop souffert ; tout le reste est cendres et ruines.

La famille Gelper a dû recevoir l'hospitalité dans une maison voisine. Des voisins complaisants ont prêté des vêtements aux « millionnaires » que l'incendie a laissés nus et sans logement.

Hâtons-nous de dire qu'il y a assurance pour une somme importante qui couvrira les 50,000 francs, disent les uns, 100,000 francs d'après les autres, auxquels se montent les dégâts.

Le feu, qui a éclaté dans le fumoir-salle de billard serait dû à un vice de construction de la cheminée.

Jusque dans la soirée une équipe de pompiers, avec un dévidoir et la grande échelle, est restée sur les lieux par mesure de précaution.

A ARRAS

Une fillette étouffée par une bille

Un bien pénible accident s'est produit rue de Cambrai.

Une fillette de quinze mois, Alice Pavy, dont les parents sont des cultivateurs aisés, jouait avec son frère lorsqu'elle porta à la bouche une bille qu'elle s'amusait à faire rouler. Immédiatement elle suffoqua.

On s'empressa de donner des soins énergiques à l'enfant, pendant qu'on allait chercher le docteur Truffier.

Malheureusement, lorsque le médecin arriva, il était trop tard. L'enfant était morte étouffée par la bille restée dans la gorge.

Le cataclysme d'Italie

Sept jours sous les décombres

L'INDIFFERENCE DES POPULATIONS SINISTREES

A Reggio, la troupe continue les travaux de fouille et de désinfection, aidée par les pompiers de Naples et de Rome. On retire encore des décombres des personnes vivantes. Il est à remarquer que les survivants ne font rien pour aider aux travaux de sauvetage. On a vu des gens les bras croisés observer tranquillement les malheureux pris sous les décombres. Ils se querellent avec les soldats. Ils se plaignent de tout et prennent prétexte de leur qualité de sinistrés pour se montrer insolents et autoritaires.

On extrait de dessous les décombres une fillette encore vivante qui était là depuis sept jours, un seul bras et la tête hors des ruines. Un homme était là indifférent : c'est le père. On lui demande : « Pourquoi n'avez-vous pas essayé de dégager votre fillette ? — Je lui ai donné la bénédiction », répondit-il.

A San-Filippo, un comité milanais n'a pu enrôler un seul homme pour enterrer les cadavres, même en offrant vingt francs par jour.

On voit descendre des montagnes des gens chargés de sacs vides. C'est une bande d'affamés qui s'organise pour piller. Il semble que tout cela pour eux soit naturel, presque acquis par cette longue suite de cataclysmes qui se sont abattus sur eux. Ils ont pris de la propriété une conception singulière.

LE ROI REMERCIE LES SAUVETEURS

Rome, 5 janvier. — Le roi, en recevant des lieux sinistrés, a adressé à l'armée et à la marine un ordre du jour dans lequel il exprime son admiration pour le noble élan avec lequel elles ont réuni leurs efforts à ceux des vaillants équipages des marines étrangères.

Le roi termine en envoyant sa pensée reconnaissante aux amiraux, aux officiers, à tous les marins des navires russes, anglais, français et allemands, qui, avec un admirable élan de solidarité humaine, ont apporté leur tribut si généreux et si fécond de travail.

Les marins français à Messine

Messine, 5 janvier. — Les marins français ont accompli ici de véritables actes de courage ; ils ont, aussitôt débarqués, escaladé les ruines et sauvé plusieurs blessés. Ils travaillent dans un quartier réservé. Leur organisation est admirable, et ils distribuent des vivres et des secours en argent et en vêtements aux survivants.

Une foule énorme stationne sur le port, où sont ancrés les vaisseaux français ; les rations de vivres des marins sont distribuées à ces malheureux. Le commandant de place a rendu visite à l'amiral français ; les autorités siègent dans trois paquebots : l'un est destiné au commissaire général, l'autre au commandant de la division de la marine, et le troisième aux services de la préfecture.

300,000 rations de pain et 10,000 boîtes de viandes de conserve sont arrivées ; on en commence la distribution.

Une grande quantité de médicaments est arrivée ; les médecins et pharmaciens sont en nombre suffisant et les habitants sont aujourd'hui assurés d'avoir le nécessaire. Une partie des blessés est déjà embarquée, l'autre attend dans les baraquements.

Parmi les victimes

Les deux jeunes époux sont-ils disparus ?

Montpellier, 5 janvier. — On signale la disparition d'un habitant de Montpellier, M. Andouard, qui, s'étant marié tout récemment, était parti avec sa jeune femme pour Syracuse d'où il devait se rendre ensuite à Messine.

Sa famille n'a plus de ses nouvelles et toutes les démarches faites pour en obtenir sont demeurées sans résultat.

On craint qu'il ne se trouve parmi les victimes.

Tremblement de terre à Philadelphie

Nombreuses maisons lézardées

New-York, 5 janvier. — On télégraphie de Philadelphie que la ville et la banlieue ont ressenti deux secousses de tremblement de terre et de nombreuses maisons lézardées menacent de s'écrouler, mais personne n'a été blessé.

La guillotine fonctionnera

IL N'Y A AUCUN DESACCORD AU SEIN DU CABINET. — LE MINISTERE TOUT ENTIER S'INCLINE DEVANT LA VOLONTE DE LA CHAMBRE

Paris, 5 janvier. — Plusieurs journaux ont annoncé qu'un désaccord s'était produit entre divers membres du cabinet sur la question de la peine de mort et qu'un conflit grave pourrait se produire dans une réunion que les ministres devaient tenir hier, à l'issue du conseil des ministres.

Il n'est pas exact, d'abord, que le gouvernement ait dû se réunir en conseil de cabinet dans la journée.

De plus, il n'y a pas conflit entre MM. Clemenceau et Briand sur les suites que comporte le maintien de la peine de mort, décidé à une forte majorité par la Chambre.

Les conséquences de ce vote et les sanctions qu'il entraîne pour les condamnés à mort attendant actuellement la décision du président de la République ont déjà fait l'objet de plusieurs entretiens entre le président du conseil et le garde des sceaux, et si quelques divergences de vues se sont manifestées tout d'abord, l'accord est maintenant définitif.

Conformément à l'opinion de la Chambre, la guillotine, après un long chômage, va recommencer à fonctionner.

La mise en liberté des inculpés de Draveil

C'est la Cour d'assises de Seine-et-Oise qui l'ordonnera

Paris, 5 janvier. — Les accusés de l'affaire Draveil-Vigneux n'ont pas encore été remis en liberté ; cette mise en liberté ne peut-être ordonnée que par la Cour d'assises. Or, la Cour d'assises de Seine-et-Oise a abordé l'examen d'une affaire qui doit occuper deux audiences, et elle ne peut, à peine de nullité, l'interrompre.

Dès que cette affaire sera terminée, la Cour fera appeler l'affaire de Draveil-Vigneux, qu'elle remettra à une prochaine session, et elle ordonnera la mise en liberté provisoire des accusés.

Les funérailles du P. Jean de Cronstadt

Ses disciples se jettent dans la boue sur le passage du cortège.

Saint-Pétersbourg, 5 janvier. — La cérémonie funèbre en l'honneur du Père Jean de Cronstadt a eu lieu hier et a donné lieu à des manifestations populaires caractéristiques.

On sait que le P. Jean jouissait en Russie d'une réputation universelle et qu'il était même littéralement adoré par toute une secte, les Johannites, qui voyait en lui une incarnation de la divinité.

Un dernier service funèbre a été célébré à la cathédrale de Cronstadt, avant la translation des restes à Pétersbourg.

Le service a été fréquemment interrompu par les sanglots, les gémissements des assistants et par les évanouissements des femmes qu'on était obligé de transporter hors de la cathédrale. La procession funèbre de la cathédrale jusqu'au rivage était précédée par un demi-escadron de dragons de la garde, avec drapeau et musique. Il avait dégelé; la glace dans le golfe de Finlande était fendue sur plusieurs points et manquait de solidité; l'on ne put pas permettre au public d'accompagner la procession jusqu'à la côte et jusqu'au débarcadère d'Oranienbaum.

A l'arrivée du corps à Pétersbourg dix mille personnes environ étaient massées aux abords de la station. Quand le corbillard apparut, il y eut une explosion générale de douleur; tous les assistants se jetèrent à genoux dans la boue en faisant entendre des lamentations. Toutes les rues, sur le parcours, jusqu'au couvent Johannovski,étaient bondées. Le clergé était aux portes des églises;on y célébrait des services funèbres pendant que les cloches sonnaient.

Les finances allemandes

Un déficit de 175 millions !

Berlin, 5 janvier. — D'après les prévisions que fournissent les recettes de l'empire, l'exercice financier de l'empire allemand qui sera clos le 31 mars prochain donnera un déficit approximatif de 175 millions de francs

L'année budgétaire allemande commence le 1er avril et les recettes sont dès à présent inférieures de 132,000 marks aux évaluations.

Les bandits d'Etampes

L'INTERROGATOIRE DES INCULPES

Versailles, 5 janvier. — Les conclusions du défenseur d'Albinet, repoussées, le président rappelle à l'inculpé les nombreuses condamnations encourues par lui, notamment celle à 20 ans de travaux forcés pour attaque et vol à main armée de ce même train 16.

Albinet répond que tout cela ne l'intéresse pas ; il n'est ni Albinet, ni l'auteur du pillage. Les témoins qui prétendent me reconnaître, dit-il, se trompent ; l'expert en écritures également.

Morin ne dit rien

L'audience se poursuit par l'interrogatoire de Morin qui, contrairement aux renseignements recueillis sur lui, nie avoir vécu aux crochets de filles publiques dont il était le souteneur. Il nie également connaître Albinet et proteste qu'il n'est jamais allé à Etampes.

En résumé, Morin persiste dans son système de dénégations ; il dit être totalement étranger à l'attaque du train 16.

Aux charges que précise le président, qui lui reproche d'avoir fait feu de son revolver contre les employés du train, il se borne à répondre que rien de tout cela ne le concerne : « Je ne suis pour rien dans toute cette affaire, affirme-t-il. Je n'en connais pas le premier mot. »

Roche simule la folie

Après une courte suspension d'audience, le président interroge l'accusé Roche, qui simule d'abord la folie et se plaint d'avoir été dépossédé de son grade de chef des indiens. Mais peu à peu Roche répond avec plus de lucidité aux questions qui lui sont posées. Finalement, il reconnaît être parti avec Albinet pour piller le train 16 et être entré dans le fourgon après Albinet et Morin. Il se souvient qu'on a jeté les caisses à finance sur la voie, mais il dit ne pas savoir qui a tiré les coups de revolver sur les employés.

Roche affirme que ses complices, une fois le vol commis, l'avaient jeté du train marchant à 70 kilomètres à l'heure.

D'ailleurs, ses complices voulaient faire sauter le train entier !

Le président, voulant bien faire préciser ces deux points très graves ,Roche recommence à divaguer, volontairement ou non, de sorte qu'aucune précision ne peut être faite sur ce point.

Le président rappelle que, le coup fait, Roche partit pour Rouen, puis pour Lille, où il fut arrêté, tandis que, en compagnie de deux femmes, il se livrait à des dépenses folles.

On interroge M. Saffroy, qui reconnaît avoir logé Morin pendant trois semaines ; mais il ignorait qu'il fût l'auteur de l'attentat du train d'Etampes.

La défense renonce à la comparution du père d'Albinet, mais il est décidé que M. Labrie, chef de gare de Figeac, parent d'Albinet, sera entendu.

L'audience est levée sans incident et renvoyée à demain.

La question des Balkans

DEMISSION DU CABINET SERBE

Belgrade, 5 janvier. — A la suite des incidents soulevés par les déclarations de M. Milovanovitch et de la démission des ministres des finances et de la guerre, M. Vélimirovitch a remis ce matin au roi la démission collective du cabinet.

Le roi l'a refusée.

La plus grande incertitude règne dans les milieux politiques.

L'opinion de M. Joseph Reinach

Vienne, 5 janvier. — M. Joseph Reinach, député français, revenant d'Orient, a été reçu hier en audience par M. d'Æhrenthal.

Les journaux publient des déclarations de M. Reinach suivant lesquelles il existerait en Turquie, en Autriche-Hongrie et en Bulgarie de fortes dispositions pacifiques.

— J'ai vu, à Belgrade, le roi et M. Milovanovitch, a dit M. Reinach. Mon impression est que les Serbes non plus ne songent pas à la guerre.

Le discours de M. Milovanovitch est parlementaire et non diplomatique. Cependant, M. Reinach estime que la situation n'est pas absolument satisfaisante. Les choses, a déclaré en terminant M. Reinach, demeurent trop longtemps au même point.

M. Reinach est reparti pour Paris.

COURS DES COTONS

Le Havre, 5 janvier. — Clôture du marché des cotons : Tendance calme, ventes 1150. Janvier, 57.62 ; Février, 57.75 ; Mars à Aout, 57.87 ; Septembre, 57.75 ; Octobre, 57.50 ; Novembre, 56.75 ; Décembre, 56.50.

FEUILLETON DU 6 JANVIER. — N. 33

VIDOCQ

Le Roi des Policiers

par Marc MARIO et Louis LAUNAY

Les autres forçats, une fois en route, s'entraînent mutuellement et s'excitent à une grosse gaieté cynique, grâce à laquelle ils oublient leur situation désespérée.

Et ces réprouvés éclatent de rire, échangent des plaisanteries obscènes, se moquent d'eux-mêmes, jusqu'au moment où ils entrent au bagne.

Le jeune condamné qui avait attiré l'attention de Vidocq était resté désolé.

Le coup d'œil de l'évadé était très sûr. Il murmura :

— Ce garçon-là est innocent ou il a été victime d'un égarement passager.

Le cordon au milieu duquel se trouvait le jeune homme était assez riche. Il dévalisa la boutique d'un boulanger, on payant, bien entendu, sous la surveillance des argousins, qui entraient prendre les pains et qui les distribuaient aux acheteurs.

Le forçat choisi par Vidocq n'avait pas d'argent ; il ne demandait rien.

Notre ami s'approcha et lui glissa deux écus dans la main.

— Prenez, dit-il à voix basse.

— Je n'accepte pas l'aumône, répliqua fièrement le jeune homme.

Le hasard servit à merveille les deux interlocuteurs.

Le boulanger, en voyant enlever toute sa marchandise, élevait des prétentions inacceptables. Il exigeait huit sols des derntères livres de pain qui lui restaient.

Les argousins ne protestèrent pas, mais les condamnés firent entendre des vociférations. Il en résulta un trouble assez violent. Les fers, heurtés dans le tumulte, couvrirent le bruit des voix.

Vidocq put échanger un court dialogue avec l'inconnu.

— Acceptez, dit-il. Vous pouvez me sauver la vie.

En même temps, il lui glissa l'étui qui contenait la lettre.

— Remettez cet objet à Mathurin, un homme qui est au cachot.

— Vous êtes donc un malfaiteur ?

— Je suis un malheureux comme vous... Si vous réussissez, je vous jure que je vous paierai aussi cher que vous le voudrez le service que vous allez me rendre.

— Et si je refuse ?...

— Vous aurez désolé un homme qui est aussi honnête que vous... Décidez-vous vite.. Si c'est non, je m'éloigne ; mais je refuse de reprendre la menue monnaie que je vous ai offerte ; vous la donnerez à un malheureux.

— J'accepte, répliqua le jeune homme.

— Votre nom ?

— Léon Montaud... J'ai frappé ma maîtresse dans un accès de jalousie... Je suis condamné à cinq ans.

Le calme était rétabli parmi les forçats, grâce à une grêle de coups de gredin assénés sur l'échine des hommes les plus turbulents.

Le boulanger avait livré ses derniers pains

Les cordons regagnèrent la place et les forçats mangèrent avec avidité les provisions qu'ils avaient achetées.

Une demi-heure plus tard, la chaîne quittait Landerneau.

Léon Montaud emportait la lettre. Il avait déjà caché l'étui de façon à le dérober aux yeux les plus exercés, lorsqu'on procéderait à la visite des condamnés.

Il est temps de raconter aussi succinctement que possible ce qui s'était passé au bagne après l'heureuse évasion de Vidocq et de Colo.

Pendant qu'on installait à l'infirmerie le mouchard du bagne, on jetait dans un cachot Mathurin, étroitement garotté, un carcan au cou. Quand le compagnon de chaîne de Vidocq fût seul, il eut un accès de rage qui tenait à l'épilepsie.

Ses yeux s'échappaient de leurs orbites ; un pli convulsif tordait ses lèvres bordées d'écume ; s'il avait tenu de nouveau Camousat entre ses mains, il lui aurait coupé l'artère carotide d'un coup de dents ou il l'aurait éventré avec ses ongles.

Cet état d'exaspération dura toute la journée. Quand la nuit vint, et bien que le forçat ne se rendit pas compte de la chute du jour, puisqu'il était plongé dans d'épaisses ténèbres, un calme relatif se produisit.

Mathurin réfléchit à sa situation.

Si sa haine implacable ne l'avait pas entraîné à saigner le mouchard, il aurait peut-être pu s'évader comme Vidocq et Colo.

Il avait entendu les coups de canon.Il était sûr que ses compagnons avaient franchi l'enceinte du bagne.

Colo avec son astuce, Vidocq avec son habileté, avaient dû se tirer complètement d'affaire.

Et lui, Mathurin, il était resté là ! Tout ça, parce qu'il avait voulu tuer Camousat.

Il répétait constamment :

— Sale vache ! Sale vache ! Si je te rechope jamais, je te sucerai le sang !

Le lendemain matin, le commissaire du ba bagne, entouré de son état-major, descendit au cachot et interrogea Mathurin.

En d'autres circonstances, la tentative de meurtre contre Camousat eut été le but principal de l'enquête ; mais la personnalité, peu intéressante d'ailleurs du mouchard, s'effaçait devant la double évasion.

Mathurin et sa victime étaient du complot, puisqu'on avait retrouvé leurs fers sciés et que l'assassin était déjà revêtu d'un déguisement.

Le commissaire, en homme méthodique, soucieux d'établir un rapport en règle, commença par demander force détails sur le plan qui avait si bien réussi en ce qui concerne Vidocq et Colo.

Si épais que fût Mathurin,il n'était pas dépourvu de cet instinct de conservation qu'on trouve chez tous les animaux.

Il répondit tranquillement aux questions qui lui étaient posées. Il raconta ce qu'il savait, c'est-à-dire fort peu de chose.

Le commissaire cherchait par tous les moyens à obtenir des détails. Il dut bientôt y renoncer, car Mathurin répétait invariablement que Vidocq avait choisi la date de l'évasion, et qu'il avait préparé les travestissements ; mais c'était tout.

Comment le forçat s'était-il procuré ces habits civils ? L'énigme ne s'expliquait pas.

La première partie du rapport devait donc rester obscure ; le fonctionnaire passa à la seconde.

— Pourquoi avez-vous frappé votre co-détenu ? demanda-t-il.

Mathurin répondit :

— Il voulait s'évader avec les autres.

— Et vous ?

— J'en étais aussi, vous le savez bien... Alors, Camousat a dit à mes camarades que j'étais un mouchard et que je les avais « donnés »... Ils ont cru que je les avais dénoncés. Ils ont chargé Camousat de m'assassiner... Il a essayé... je me suis défendu...je suis plus fort que lui... je lui ai arraché l'arme des mains et je l'ai « suriné »... J'ai eu tort, mais il n'avait qu'à pas me menacer.

Si Vidocq avait pu entendre son compagnon de chaîne, il eût été étonné de ce système de défense préparé dans un cerveau aussi obstus que celui de l'hercule.

Il est vrai que ces allégations ne tenaient pas debout.

Le commissaire consulta pourtant son entourage pour savoir si le forçat disait la vérité.

Le mouchard du bagne avait été frappé pendant son sommeil. Ce sommeil avait même étonné le médecin qui n'avait pu en découvrir les causes.

Le médecin-major qui avait soigné Camousat, démontra que Mathurin mentait.

Lorsque le commissaire du bagne voulut convaincre le forçat d'imposture, Mathurin sécria :

— Eh bien ! oui, je me suis trompé en vous racontant la chose... c'est la veille que Camousat m'avait menacé de me faire mon affaire... alors, je n'ai pas voulu lui laisser le temps de me refroidir.

— Et vous l'avez frappé pendant qu'il dormait. Auriez-vous introduit un narcotique dans l'eau qu'il a bue ?

— Un nar quoi ? qu'est-ce que c'est que cette bête-là...

— Un soporifique, si vous le préférez.

— Un sopo... quoi ?... je ne lui ai rien introduit dans le corps que mon surin.

— Enfin, votre victime était plongée dans un état léthargique.

— Où ! çà, pour sûr ! il était rudement saoûl.

Mathurin, qui n'était pas, nous le savons, un puits de science, supposa que le commissaire voulait parler de l'état d'ivresse du mouchard.

Il continua :

— Il avait bu comme d'habitude la fiole d'eau-de-vie qu'un argousin lui avait donnée.

Le commissaire eut un geste indigné :

— Le misérable ne comprend pas que sa situation est des plus graves, paraît-il, et il veut encore compromettre l'administration!.. aucun agent n'a pu enfreindre les règlements en donnant à un condamné de l'alcool.

— C'est Champernot qui lui a remis la fiole.

Le commissaire dit à ses subordonnés :

— Nouveau mensonge... ce gardien n'est plus de service dans les dortoirs.

— Il y était hier.

Le deuxième point de l'interrogatoire restait donc aussi obscur que le premier. On passa au troisième.

— Vous savez où sont réfugiés vos complices ? demanda le commissaire.

— Oui, répondit Mathurin, et je ne vous le dirai pas.

— Nous vous forcerons bien à parler.

— Jamais de la vie !

— Croyez-moi, en entrant dans la voie des aveux et des révélations, vous pourriez peut-être encore sauver votre tête, qui ne tient plus sur vos épaules que par un fil... Dites-nous franchement ce que vous savez et vous n'aurez pas à vous en repentir.

Une seconde fois, Mathurin eut un éclair d'intelligence.

Les gens qui le questionnaient voulaient savoir où s'étaient dirigés Vidocq et Colo.

(A suivre).

BAPTÊME DELESPAUL-HAVEZ
Universellement le meilleur
DRAGÉES - CHOCOLATS
LILLE - Rue Nationale, 89 LILLE